



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Observations De L'Academie Française Sur Les Remarques De M. De Vaugelas

Académie Française

La Haye, 1705

408 Rem. Courir sus.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-52553](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-52553)

La raison est qu'aucun verbe actif n'a de participe qui regisse l'accusatif. Ainsi on peut fort bien dire, *ce sont toutes raisons concluantes*; à cause que dans cette phrase, *concluantes* est un adjectif verbal sans aucun régime; mais on ne peut dire *ce sont trois argumens concluans la mesme chose*, ny *ce sont toutes raisons concluantes la mesme chose*; parce que dans cette phrase *concluans*, *concluantes* seroit participe, & qu'un participe ne peut gouverner l'accusatif. Ainsi c'est tres-mal parler que de dire, *c'est une femme si examinante toutes choses*. Il n'en est pas de mesme de certains verbes qui ne sont point actifs, & dont le participe gouverne le mesme cas que le verbe gouverne, comme *approcher* & *appartenir*. On dit *voilà une couleur approchante de celle-cy*, *une maison appartenante à un tel*, de mesme qu'on dit, *approcher de quelque lieu*, *appartenir à quelqu'un*; mais *approchant*, *appartenant*, & d'autres semblables ne sont point des participes, ce sont des adjectifs verbaux qui ont un régime comme plusieurs adjectifs en ont en nostre Langue, *digne de respect*, *semblable à un torrent*.

CCCCVIII. REMARQUE.

Courir sus.

Cette façon de parler, soit dans le propre, ou dans le figuré, estoit fort élégante du temps de M. Coëffeteau qui en use souvent, mais aujourd'huy elle commence à vieillir. Nous avons pour-

tant quelques-uns de nos Auteurs modernes, & des meilleurs, qui s'en servent encore. Ce qu'il y a à remarquer pour ceux qui s'en voudront servir, est de ne mettre pas le datif, que *courir sus*, regit, devant le verbe, mais après. Un exemple le va faire entendre. *Il ne faut pas courir sus aux affligés*, est bien dit, mais si après avoir parlé des affligés, je dis *il ne leur faut pas courir sus*, je parle mal, parce que je mets *leur*, qui est le datif, devant *courir sus*, dont il est regi. C'est tout de mesme qu'*aller au devant*, car *aller au devant de luy*, est fort bon, & *luy aller au devant*, ne vaut rien.

OBSERVATION.

C*ourir sus* est une vieille façon de parler dans cette phrase *courir sus aux affligés*; mais on s'en sert encore dans les Patentes où l'on dit, en parlant de vagabonds ou de rebelles, *enjoint de leur courir sus*, quoy que le datif soit devant le verbe; ce qui fait voir que cette phrase n'est pas de la mesme espece que *luy aller au devant*, qui ne se dit point.

CCCCIX. REMARQUE.

Voisiné.

V*oisiné* pour *voisinage*, comme *j'en voye des fruits à tout mon voisiné*,
pour